

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MARS 2018

8/3 – TARIFS DE LOCATION ET DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Il est proposé au conseil municipal de fixer, à compter du 1^{er} avril 2018, les montants de la participation aux frais de fonctionnement (pour les associations monsoises) et de location (pour les particuliers, entreprises et associations extérieures) demandés aux utilisateurs des salles municipales, dans les conditions décrites dans le tableau ci-après.

Les salles municipales sont mises à disposition dans le cadre de conventions précisant les conditions d'utilisation. Il y sera notamment précisé, concernant la nouvelle salle Allende et les équipements sportifs, qu'elles ne peuvent être louées que dans le cadre d'activités adaptées à la spécificité de la salle et dans le respect des réglementations en vigueur. Il en est de même pour « Le Trait d'Union » qui ne pourra être utilisé qu'à des fins de représentations (concerts, théâtre, conférences...). Les salles sont louées nues, sans mobilier ou équipement, à l'exception des salles du Trait d'Union et Allende et des studios d'enregistrement Allende (aménagés).

En cas de location plusieurs jours de suite, le 2^{ème} jour et les suivants sont facturés à hauteur de 60 % du prix du premier jour pour les salles et le forfait de location de matériel.

Salles	TARIFS			
	Particuliers et structures extérieures	Ass. monsoises		Forfait location de mobilier (tables, chaises)
		Avec nett.	Sans nett.	
Eco Parc du Barœul (Limite Horaire : 24h)				
- Tape Autour - 60 pers.	165,00 €	10,00 €	85,00 €	5 €
- Briqueterie - 100 pers.	195,00 €	10,00 €	115,00 €	5 €
- Goulette - 50 pers.	90,00 €	10,00 €	60,00 €	5 €
- Sac au Dos - 100 pers.	125,00 €	10,00 €	95,00 €	5 €
- Fermette - 30 pers.	70,00 €	10,00 €	60,00 €	5 €
Franciscaines - 80 pers. (LH : 2h du matin)	215,00 €	10,00 €	60,00 €	5€
Marie Curie - 250 pers. (LH : 2h du matin)	390,00 €	20,00 €	140,00 €	10 €
Sarts - 80 pers. (jusqu'à 24 h)	165,00 €	10,00 €	60,00 €	5 €
Gabriel Pagnerre - 80 pers. (LH : 20 h)	165,00 €	10,00 €	60,00 €	5 €
Salle Boum - 60 pers. (LH : 05h)	145,00 €	10,00 €	60,00 €	5 €

Autre salles

		TARIFS			Forfait location de mobilier (tables, chaises)
		Particuliers et structures extérieures	Ass. monsoises		
			Avec nett.	Sans nett.	
Le Fort					
Salle des fêtes du Fort (LH : 3h du matin)					
- semaine		1 330,00 €		180,00 €	20 €
- week end		1 650,00 €		180,00 €	20 €
La Terrasse (LH : 3h du matin)		245,00 €	10,00 €	105,00 €	5 €
Jardin de Thalie	Journée	360,00 €			
Le Polyèdre (salle d'escalade)	Journée	725,00 €			
	heure	90,00 €			
Plateau multi-sports (Salle Concorde)	Journée	610,00 €			
	heure	75,00 €			
Boulodrome	Journée	480,00 €			
	heure	60,00 €			

Salles culturelles

		TARIFS TTC		
		Particuliers et structures extérieures	Ass. monsoises	
			Avec nett.	Sans nett.
Trait d'union				
Asso, organisateur de spectacles, représentation		400,00 €	190,00 €	210,00 €
Asso monsoise, représ. privées (public invité)				235,00 €
Particuliers, org de spect, représ. Privées (public invité)		580,00 €		
Allende				
Salle (Jauge mini 250 pers., packs technique son et lumière obligatoires et inclus dans le tarif) tarif journalier	Tourneur, Entreprises extérieures	3 000,00 €		
	Associations extérieures	2 500,00 €		
	Entreprises Monsoises	2 000,00 €		
	Associations Monsoises			500,00 €

Location des studios Allende

	TARIFS TTC					
	Studios		Belvédère		Enregistrement / jour (avec ingénieur du son)	
	Ext.	Monsois	Ext.	Monsois	Ext.	Monsois
Tarif horaire « occasionnel »	12 €	6 €	25 €	12 €	250 €**	200 €**
Tarif engagement pour 1 trimestre au moins*	10 €	5 €	20 €	10 €		

*Engagement sur une durée minimum de 30 heures par trimestre

**Tarif à la journée (8h)

De plus, il a été jugé préférable de remplacer le système de cautionnement par une facturation aux associations et aux particuliers des réparations, du remplacement du matériel dégradé ou du nettoyage de la salle selon les montants suivants :

	Salle < 100 personnes	Salle > 100 personnes
Chaise	54 €	54 €
Table	210 €	210 €
Frigo	435 €	1 285 €
Plaque de cuisson	235 €	790 €
Perte de clé	300 €	300 €

Par ailleurs, les associations et les particuliers n'ayant pas remis en état la salle mise à disposition se verront facturer un tarif de nettoyage de 30 €/heure.

Il est par conséquent proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à actualiser les tarifs de location et de participation aux frais de fonctionnement des salles municipales conformément aux tableaux présentés ci-dessus et d'approuver ces montants de réparations et de remplacement du matériel mis à disposition dans le cadre des locations de salles.